



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/50/L.5/Add.3
13 octobre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquantième session
Genève, 6-17 octobre 2003

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET
DU DÉVELOPPEMENT SUR SA CINQUANTIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 6 au 17 octobre 2003

Rapporteur: M. François Léger (France)

Orateurs:

Zambie
Philippines
Bahreïn
États-Unis d'Amérique
République de Corée
Chine
Brésil
Ouganda
Jamaïque

Maroc
Cambodge
Indonésie
République islamique d'Iran
Botswana, pour le Groupe des États ACP
Kenya
Fédération de Russie
Malaisie
Nigéria

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être communiquée avant le **mercredi 22 octobre 2003** à la:

Section d'édition de la CNUCED, Bureau E.8108,
télécopieur: 907 0056, téléphone: 907 5656/1066.

**EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX ET DES QUESTIONS SE RAPPORTANT
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'APRÈS-DOHA QUI REVÊTENT
UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

(Point 5 de l'ordre du jour)

(suite)

1. Le représentant de la **Zambie** a insisté sur le fait que le Programme de travail de Doha devait tenir compte véritablement des intérêts des pays en développement, en particulier des PMA, en ce qui concernait tant la teneur que le processus des négociations, étant donné que la fonction essentielle de l'OMC était de promouvoir le commerce et le développement. Il importait de veiller à ce que l'OMC s'acquitte au premier chef de cette fonction essentielle et laisse les questions qui n'étaient pas de son ressort à d'autres instances internationales qui étaient mieux placées pour s'en occuper, notamment l'Organisation des Nations Unies. Le développement était au cœur du Programme de travail de Doha et l'avancement des négociations sur l'agriculture, le coton, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les produits de base aurait pu stimuler les exportations des pays en développement, en particulier des PMA. L'accès aux marchés en franchise de douane et sans contingentement pour toutes les exportations des PMA pouvait être un instrument dynamique de développement et il fallait trouver un mécanisme permettant de remédier à l'érosion des préférences. Les modalités du traitement spécial en faveur des PMA devaient être traitées concrètement au cours des négociations sur les services. L'allègement de la dette était un autre domaine dans lequel les PMA avaient souhaité obtenir des progrès substantiels à Cancún. La question de la dette était d'autant plus importante que ces pays s'acheminaient vers une intégration plus poussée dans le système commercial multilatéral et l'économie mondiale. Le processus préparatoire de la onzième session de la Conférence pouvait être l'occasion de discuter des questions clefs de manière à contribuer au succès du Programme de travail de Doha.

2. Le représentant des **Philippines** a dit que l'issue de la Conférence de Cancún n'était pas un échec, mais avait été pour les membres de l'OMC l'occasion de dresser un bilan qui avait fait ressortir l'absence de consensus sur l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les questions de Singapour. Il importait de s'assurer que les membres de l'OMC étaient véritablement disposés à reprendre le processus des négociations, conformément à la Déclaration ministérielle adoptée à Cancún. Cette reprise ne devait pas comporter la pose de conditions a priori concernant les modalités procédurales des discussions. Un processus de

reprise transparent et sans exclusion garantirait que les résultats des négociations ne portent pas préjudice à la position des pays en développement, particulièrement des PMA, et soient avantageux pour toutes les parties et équilibrés. Au fur et à mesure du déroulement des négociations, il serait nécessaire d'intégrer le traitement spécial et différencié dans tous les secteurs. La partie IV du GATT de 1994, l'Accord de Marrakech instituant l'OMC et plusieurs passages de la Déclaration ministérielle de Doha consacraient le caractère central de la notion de développement à l'OMC. Les alliances entre pays en développement autour de questions spécifiques qui s'étaient formées à Cancún avaient renforcé le poids de ces pays dans les négociations et allaient modifier la dynamique des négociations commerciales à venir. Le revers subi à Cancún n'était guère de nature à accélérer la recherche énergique d'accords régionaux et bilatéraux, et ces derniers n'étaient pas de nature à porter atteinte à la primauté de l'OMC. Les appels à la réforme de l'OMC devaient être traités avec circonspection. Les compétences de la CNUCED en matière d'analyse étaient utiles aux pays en développement en leur permettant de mieux comprendre les questions en jeu dans les négociations.

3. Le représentant de **Bahreïn** a souligné qu'au moment où le développement économique marquait le pas, il était nécessaire de mettre en œuvre le Programme de travail de Doha dans l'intérêt de tous les pays. Il a insisté sur le lien qui existait entre les négociations commerciales, le système financier et le développement économique. Bahreïn avait participé par le passé aux négociations sur la libéralisation du commerce et à d'autres négociations et avait contribué à leur succès. La CNUCED continuait à jouer un rôle important dans l'établissement d'un lien entre le commerce et le développement et dans l'amélioration de la compétitivité des pays en développement sur le marché international.

4. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit que l'échec de Cancún avait porté un coup sérieux à la volonté de mener à bien les négociations au titre du Programme de travail de Doha. Néanmoins, les États-Unis demeuraient partisans sans réserve du système commercial multilatéral et du Programme de travail de Doha, et de sa relance. La libéralisation du commerce était un objectif capital dont on pouvait promouvoir la réalisation sur les plans tant multilatéral que bilatéral, en s'appuyant sur des règles multilatérales. Les États-Unis entendaient travailler avec les autres membres de l'OMC, dans un esprit de partage des responsabilités, en vue de parvenir au succès. Étant donné que les membres de l'OMC avaient des intérêts éminemment hétérogènes, ils devaient tous faire des concessions et établir un compromis acceptable pour tous.

Ainsi, les États-Unis et la Commission européenne avaient collaboré, à la demande de nombreux membres de l'OMC, pour trouver un compromis sur l'agriculture allant dans le sens d'une plus grande libéralisation, et ce compromis n'était pas présenté comme une offre à prendre ou à laisser. D'ailleurs, les États-Unis entendaient bien aboutir à des résultats substantiels dans le domaine de l'agriculture. Les alliances de pays qui s'étaient formées au cours des négociations de l'OMC ne devaient pas être qualifiées de bonnes ou mauvaises; ce qui importait, c'était leur utilité pour l'obtention de résultats dans les négociations. Concernant la note du secrétariat, le représentant des États-Unis avait quelques préoccupations à propos des indicateurs de développement suggérés pour le Programme de travail de Doha. Ainsi, les problèmes de l'offre n'étaient pas des questions traitées à l'OMC. À ce sujet, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international avaient annoncé à Cancún une initiative judicieuse sur l'aide aux ajustements pour faire face aux conséquences de la libéralisation dans le cadre du Programme de travail de Doha. Par ailleurs, la note du secrétariat donnait l'impression que les pays en développement constituaient un groupe homogène, ce qui n'était pas le cas, et les règles de l'OMC devaient tenir compte des préoccupations de ces pays d'une manière qui soit vraiment favorable à leurs intérêts. Il n'existait pas de solution unique pour tous.

5. Le représentant de la **République de Corée** a souligné l'importance de l'approche multilatérale dans la libéralisation du commerce pour réaliser la croissance économique et le développement. La libéralisation du commerce avait été un des principaux moteurs de la mondialisation et elle avait stimulé l'économie de nombreux pays, dont le sien. Le Programme de travail de Doha visait la libéralisation commerciale multilatérale, et l'échec de la Conférence de Cancún ne devait pas lui faire subir un coup d'arrêt. L'approche bilatérale ou régionale en matière de libération commerciale n'était pas un succédané de l'approche multilatérale. Il était indispensable de faire preuve de pragmatisme et d'établir un équilibre entre les intérêts divergents des pays développés et des pays en développement. En particulier, il fallait examiner de près les domaines où une ouverture brutale des marchés aurait des répercussions néfastes marquées pour une économie nationale. Le secteur agricole en était un cas d'espèce: les bases mêmes de la production et la viabilité des zones rurales pourraient être ébranlées par une réforme radicale. Il fallait donc tenir compte avec soin de considérations non commerciales. La CNUCED pouvait jouer un rôle actif dans la relance du système commercial multilatéral, grâce à ses travaux d'analyse, en faisant ressortir les avantages découlant de la libéralisation des

échanges que l'on pourrait obtenir dans le cadre du Programme de travail de Doha. La fourniture aux pays en développement d'une assistance technique visant à faire mieux comprendre les négociations commerciales et la libéralisation du commerce demeurait tout aussi importante. À cet égard, la coopération plus étroite instaurée entre la CNUCED et l'OMC grâce à la conclusion du Mémoire d'accord était un élément encourageant.

6. Le représentant de la **Chine** a invité l'OMC et la CNUCED à resserrer leur coopération pour aider les pays en développement à participer de façon plus efficace aux pourparlers commerciaux multilatéraux. La plupart des membres de l'OMC étaient des pays en développement et l'on escomptait que le Programme de travail de Doha aurait des résultats favorables à ces pays sur des questions comme la mise en œuvre et le traitement spécial et différencié. La Chine attachait la plus grande importance au système commercial multilatéral et elle était résolue à donner une nouvelle impulsion au cycle de négociations en cours. Il faudrait tenir compte pleinement dans ces négociations des nombreux engagements pris par les pays ayant adhéré récemment à l'OMC, notamment la Chine. Les préoccupations prioritaires des pays en développement étaient la mise en œuvre, le traitement spécial et différencié, et les questions relevant de la politique des pouvoirs publics. Les secteurs de l'assistance technique et du renforcement des capacités devaient être encore renforcés à la CNUCED, afin d'assurer la participation effective des pays en développement au Programme de travail de Doha.

7. Le représentant du **Brésil** a dit que le résultat de la Réunion ministérielle de l'OMC à Cancún constituait non pas un échec, mais plutôt un travail inachevé. Par suite des contraintes de temps et de la complexité des questions à traiter, les membres n'avaient pas pu explorer à fond tous les compromis possibles. D'une manière générale, on n'avait guère avancé depuis l'ouverture des négociations de Doha deux années auparavant, d'autant plus que la réforme de la politique agricole commune de l'Union européenne était lente, ce qui empêchait les membres de l'OMC de respecter les délais convenus par la Conférence ministérielle de Doha. Les États-Unis avaient fait preuve d'audace et de dynamisme dans la phase initiale des négociations, mais ils avaient introduit par la suite dans leur projet de loi sur l'agriculture des dispositions ayant des effets de distorsion considérables sur le commerce. Outre le problème majeur de l'agriculture, d'autres problèmes, comme l'insuffisance des progrès en matière de traitement spécial et différencié, l'impasse où se trouvaient les questions de mise en œuvre, la crise du coton en Afrique de l'Ouest et la manière dont les questions de Singapour étaient traitées, contribuaient à

aliéner les pays en développement, qui s'attendaient à être au centre du «cycle du développement». Les travaux de la CNUCED contribuaient à faire mieux comprendre le Programme de travail de Doha et ils complétaient ceux de l'OMC, ils ne faisaient pas double emploi avec eux. Le représentant du Brésil a invité tous les membres à fournir un effort concerté pour imprimer un nouvel élan au Programme de travail de Doha, afin d'obtenir un résultat digne d'un cycle du développement.

8. Le représentant de l'**Ouganda** a souligné l'importance vitale du secteur de l'agriculture en général et des questions liées au coton et aux produits de base en particulier, dans la perspective des objectifs de développement humain des pays d'Afrique. Ces pays avaient souligné la nécessité de réduire notablement le soutien interne, d'améliorer l'accès aux marchés, d'exempter les PMA des engagements de réduction et de leur ménager un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingentement. La question des produits de base était particulièrement importante car beaucoup de pays africains étaient tributaires d'un petit nombre de ces produits pour alimenter leurs recettes d'exportation et ils souffraient de la baisse persistante et des fluctuations du cours des produits primaires. Le coton figurait en bonne place dans le programme de négociations de l'Afrique, car 100 millions de personnes au total étaient associées directement ou indirectement à la production de coton en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. La chute des prix du coton, due aux subventions à l'exportation pratiquées par les pays développés, avait compromis les perspectives de développement humain des populations ainsi que les recettes publiques dans les pays concernés. D'après certaines estimations, les producteurs africains encaisseraient 1,2 milliard de dollars É.-U. de plus si les principaux pays donneurs de subventions supprimaient leurs subventions pour le coton.

9. L'aide apportée par la CNUCED aux pays africains pour renforcer leur participation aux négociations commerciales devait être améliorée. Le «programme concret» avait aidé les pays d'Afrique et les PMA à se préparer aux conférences ministérielles de l'OMC, notamment à celle de Cancún. Les coalitions vigoureuses qui s'étaient constituées entre les pays ACP/UA/PMA à Cancún témoignaient d'une meilleure aptitude des pays en développement à la négociation commerciale. Étant donné l'importance de la question des produits de base, la CNUCED devait soutenir ces pays dans leur action visant à restructurer le secteur des produits de base. La coopération commerciale Sud-Sud était un autre domaine où la CNUCED avait apporté

une contribution appréciable, puisqu'elle assurait le secrétariat du SGPC et fournissait son aide aux participants.

10. Le représentant de la **Jamaïque** a exprimé sa déception devant l'échec de la Conférence de Cancún, échec qui n'était pas dû à un manque de souplesse des pays en développement; au demeurant, ce n'était pas aux pays en développement qu'il incombait de maintenir les négociations sur la bonne voie. Une série de facteurs avait contribué à l'échec de la Conférence, notamment des divergences de vues profondes sur des questions capitales ou sur des pans entiers des négociations, comme dans le cas des «questions de Singapour», ainsi que les questions d'institutions, de procédure et d'organisation. La coalition autour de questions spécifiques qui avait surgi à Cancún résultait du changement de composition de l'OMC et était une réaction à la complexité et à la diversité de l'ordre du jour de la Conférence. Il n'y avait pas de consensus sur la manière d'aborder la dimension du développement ni sur la manière de traiter les différences entre pays en développement; les points de désaccord les plus évidents étaient le traitement spécial et différencié, la mise en œuvre, l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, et les questions de Singapour. L'aide de la CNUCED aux pays en développement serait déterminante pour les préparer à défendre leurs intérêts dans les négociations à venir et à tirer parti des possibilités d'accès aux marchés qui en résulteraient. La CNUCED était l'organisme central du système des Nations Unies pour les questions touchant le commerce et le développement et pour la prestation d'une aide aux pays en développement en vue de faire du commerce un outil au service du développement.

11. Le représentant du **Maroc** a dit que l'agriculture constituait un aspect fondamental du volet développement du Programme de travail de Doha, mais que les progrès accomplis étaient, pour les pays en développement, bien peu satisfaisants. En outre, différentes questions en rapport avec ce volet développement du programme de travail avaient été remises en cause par un certain nombre de pays développés, ce qui montrait que la volonté politique de les aborder faisait défaut. Alors que pour les pays en développement, la priorité avait été l'agriculture et un règlement de la question du coton, l'attention s'était portée sur les questions de Singapour qui, elles, n'étaient pas jugées prioritaires par ces pays. Parallèlement, des travaux sur ces questions étaient menés ailleurs, notamment à la CNUCED. Le résultat de Cancún avait été réellement décevant pour les pays en développement, qui estimaient qu'ils seraient le plus pénalisés par les mesures qui faussaient les échanges, les obstacles à l'accès aux marchés et le manque d'investissement.

Définir des priorités serait la première chose à faire pour reprendre les négociations, et aucun effort ne devrait être ménagé pour éviter que l'attention ne soit détournée vers des questions secondaires, par exemple la gouvernance ou les problèmes d'organisation. Les membres de l'OMC avaient l'obligation de reprendre les négociations avec flexibilité, réalisme et détermination pour atteindre les objectifs qui avaient été fixés à Doha. Dans cette situation critique, il faudrait renforcer le rôle de la CNUCED qui devrait, par ses études et ses compétences, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la transparence et des questions de Singapour, promouvoir un consensus. La CNUCED pourrait ainsi en venir à jouer un rôle central dans le sauvetage du multilatéralisme. Mais surtout, elle devait fournir une assistance accrue aux pays en développement dans les négociations commerciales multilatérales, et aussi combler les besoins en matière d'information et de recherche sur le commerce.

12. Le représentant du **Cambodge** a dit que son pays restait optimiste quant aux possibilités pour les membres de l'OMC de faire finalement converger leurs positions sur les questions faisant obstacle au libre-échange et au développement. Compromis et partenariats seraient nécessaires pour parvenir à des solutions équilibrées dans les domaines de l'agriculture, du coton, de l'investissement et de la concurrence. Le Cambodge avait été le premier PMA à devenir membre de l'OMC en vertu de l'article XII de l'Accord de Marrakech, au terme d'un processus difficile et complexe, s'agissant en particulier des demandes d'engagements qui lui avaient été adressées. Il avait poursuivi la mise en valeur de ses ressources humaines et l'exécution d'activités relevant du Cadre intégré. S'il avait réussi à renforcer son commerce international, c'était parce qu'il avait eu la responsabilité et la maîtrise des activités correspondantes. La CNUCED et d'autres institutions étaient invitées à contribuer à la conception de politiques et de stratégies destinées à assurer le développement ainsi que l'expansion du secteur des petites et moyennes entreprises dans les PMA.

13. Le représentant de l'**Indonésie** a dit que l'un des enseignements de Cancún était que les intérêts des pays en développement devaient être pris au sérieux si l'on voulait parvenir à un résultat positif. L'OMC était apparue structurellement déséquilibrée au détriment des pays en développement et marquée par une absence de transparence dans son processus de décision. Alors que beaucoup de pays en développement étaient encore aux prises avec des difficultés concernant les questions de mise en œuvre, ils étaient néanmoins soumis à des pressions pour négocier les questions de Singapour. Il fallait tenir compte de la diversité des capacités de

négociation, et des améliorations structurelles étaient nécessaires pour aider les pays en développement à surmonter leurs handicaps. Les pays développés n'avaient pas tenu leurs promesses dans des domaines tels que le traitement spécial et différencié. L'agriculture était la principale préoccupation, et un mécanisme spécial de sauvegarde pour les pays en développement donnerait à ceux-ci la flexibilité nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire. Les pays développés pressaient les pays en développement d'ouvrir leurs marchés tout en protégeant leurs propres marchés et en finançant des subventions qui portaient préjudice aux pays en développement. La CNUCED était la mieux placée pour fournir une assistance technique concernant le développement et le commerce, ainsi qu'une analyse des questions commerciales dans une optique de développement.

14. Le représentant de la **République islamique d'Iran** a dit que le résultat de Cancún témoignait du peu de satisfaction que suscitait parmi les pays en développement l'exécution du Programme de travail de Doha. Cela était particulièrement vrai de questions revêtant une grande importance pour ces pays, dont le traitement spécial et différencié et l'agriculture. En outre, l'effondrement des négociations avait révélé la fragilité du système commercial multilatéral. Le représentant a invité les membres de l'OMC à envisager d'apporter des changements institutionnels à l'organisation, notamment pour ce qui était du processus d'accession, et il a souligné les difficultés rencontrées par la République islamique d'Iran à cet égard.

15. Le représentant du **Botswana**, parlant au nom du **Groupe des États ACP**, a dit que son Groupe avait activement participé aux négociations de l'après-Doha, en prenant position sur divers aspects du Programme de travail de Doha et sur des questions plus générales telles que la transparence du processus de décision à l'OMC. L'incapacité des membres de l'OMC de parvenir à un consensus à Cancún avait été due au fait que certains membres avaient perdu de vue les principes directeurs établis à Doha quant à la promotion du développement. Le Groupe des États ACP continuait de participer de façon constructive aux négociations afin de poursuivre ce qui avait été commencé à Cancún. Il était important de veiller à ce que l'exécution du Programme de travail de Doha ne crée pas de nouveaux déséquilibres dans le système commercial international. Le représentant a reconnu que, par ses activités et ses contributions, la CNUCED avait facilité une convergence de vues et renforçait ainsi, en dernière analyse, les positions de négociation des pays en développement.

16. Le représentant du **Kenya** a souligné que les promesses en faveur du développement faites à Doha n'avaient pas été tenues. Un certain nombre de délais n'avaient pas été respectés dans des domaines intéressant les pays en développement, y compris les questions de mise en œuvre, le traitement spécial et différencié, les ADPIC et la santé publique, et l'agriculture. La décision relative au paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique devait s'accompagner d'une solution permanente, avec une modification de l'Accord relatif aux ADPIC. Le résultat de Cancún devait donc être considéré comme un «rappel à l'ordre» pour tous les pays. Il était important d'obtenir des progrès substantiels dans les négociations sur les modalités concernant l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles sur la base du mandat original de Doha, et non pas de l'«approche globale» adoptée avant et pendant la Conférence de Cancún. Les questions de Singapour avaient figuré au premier plan des négociations à Cancún, mais elles avaient dû être retirées du programme de négociation. Les procédures de décision, la transparence interne et l'organisation des conférences ministérielles étaient également des aspects importants pour ce qui était de rétablir la confiance dans le système commercial multilatéral. Il fallait toutefois veiller à ce que les propositions de réforme institutionnelle de l'OMC ne distraient pas l'attention de la substance des négociations. La CNUCED avait facilité la participation des pays africains aux négociations grâce à ses activités de coopération technique et de renforcement des capacités, et il fallait réaffirmer son rôle et lui apporter un appui financier approprié.

17. Le représentant de la **Jordanie** a dit que le Programme de travail de Doha avait défini un programme pour le développement, qu'il espérait voir poursuivre. Toutefois, la question du développement n'avait jusque-là pas été abordée de façon satisfaisante, ce qui avait conduit au résultat de Cancún, où rien de positif n'était ressorti pour aucun membre. Tous les membres de l'OMC devaient rester acquis au système commercial multilatéral et à la mise en œuvre des aspects relatifs au développement du Programme de travail de Doha. Les travaux devaient se poursuivre sur la base de ce qui avait été obtenu avant et pendant Cancún. Il était important d'analyser tout ce qui faussait les échanges et d'étudier les implications d'un effritement des préférences pour les pays en développement, en particulier à la lumière de l'engagement unique. L'ampleur et la profondeur des engagements pris par la Jordanie en tant que nouveau pays membre de l'OMC devaient être reconnues, et une certaine flexibilité devait être accordée au pays dans les négociations. La CNUCED continuait de jouer un rôle important dans l'analyse

des questions relatives au système commercial multilatéral dans une optique de développement et dans l'aide dont les pays en développement avaient besoin pour bien comprendre les questions en jeu dans les négociations. Cette assistance devait être poursuivie et la communauté des donateurs devait fournir les ressources nécessaires.

18. Le représentant de la **Fédération de Russie** a dit que, deux ans après le lancement du Cycle de Doha, le système commercial international était manifestement confronté à des difficultés qui devaient faire l'objet d'une attention urgente. Il était de toute évidence nécessaire de concevoir des règles commerciales multilatérales favorisant la croissance du commerce international et garantissant une répartition plus équilibrée des avantages, et logiquement l'accent devrait être mis sur les questions de développement. Pour ce qui était la libéralisation du commerce, la Russie était favorable à une évolution en douceur des choses, plutôt qu'à une révolution. Il ne fallait pas dramatiser l'échec de Cancún, et rechercher à tout prix des boucs émissaires. Il fallait plutôt s'occuper de favoriser une reprise des négociations et l'application des décisions prises à Doha, probablement sur la base de calendriers et de délais moins ambitieux. La CNUCED pouvait contribuer à la formulation de solutions plus équilibrées et mutuellement acceptables sur un certain nombre de questions en jeu dans les négociations à l'OMC. L'accession de la Russie et d'autres pays permettrait à l'OMC de parvenir à une véritable universalité. Le représentant s'est déclaré favorable à des conditions et procédures d'accession plus souples pour les PMA, tout en notant avec préoccupation que d'autres pays candidats restaient souvent confrontés à des demandes excessives allant au-delà des règles normales de l'OMC. La procédure d'accession ne devait pas être utilisée comme terrain d'essai de nouvelles idées ou approches ne bénéficiant d'aucun consensus international.

19. Le représentant de la **Malaisie** a dit qu'il fallait poursuivre les négociations au titre du Programme de travail de Doha et continuer, après Cancún, les travaux sur la base des progrès accomplis jusque-là. La Conférence ministérielle de Cancún avait au départ été considérée comme un simple examen à mi-parcours des progrès accomplis dans les négociations relevant du Programme de travail de Doha; aussi les négociations devaient-elles se poursuivre au-delà de l'échec de cette conférence. Si une volonté politique considérable était nécessaire pour ramener les négociations dans la bonne voie, il fallait repartir de là où les choses s'étaient arrêtées à Cancún dans des domaines tels que l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les questions de Singapour. Les pays en développement avaient souligné la nécessité

d'aborder comme thèmes l'agriculture (accès aux marchés et subventions), le coton, le traitement spécial et différencié, les questions de mise en œuvre et les questions de Singapour. Il fallait en particulier aborder sérieusement la question de l'effritement des préférences et celle des préoccupations éprouvées par les pays ayant récemment accédé au statut de membre. La réforme institutionnelle proposée concernant les procédures de décision ne devait pas détourner l'attention des négociations de fond. Pour les négociations futures, les pays en développement auraient besoin des analyses directives et des conseils, ainsi que de l'assistance technique et des activités de renforcement des capacités de la CNUCED.

20. Le représentant du **Nigéria** a dit que la CNUCED avait un rôle important à jouer dans l'examen des questions figurant dans le Programme de travail de Doha et dans d'autres domaines concernant le commerce et le développement. En plaçant le développement au centre de l'actuel cycle de négociations commerciales multilatérales, le Programme de travail de Doha s'était montré riche de promesses pour les pays en développement, et l'échec de Cancún n'en avait été que plus douloureux. Au cours de la période précédant la Conférence de Cancún, des progrès limités avaient été obtenus sur certaines questions du Programme de travail de Doha, à savoir les ADPIC et la santé publique, mais aucun des délais concernant des questions intéressant les pays en développement n'avait été respecté, y compris pour l'agriculture, la mise en œuvre et le traitement spécial et différencié. Le coton était d'une importance cruciale pour les pays en développement, mais au lieu de répondre aux inquiétudes légitimes de ceux-ci, les pays développés voulaient élargir encore l'éventail des questions commerciales à négocier. Le représentant a souligné l'attachement du Nigéria au système commercial multilatéral, en notant que Cancún ne constituait pas un objectif final et que les membres de l'OMC devaient travailler ensemble pour relancer le système commercial multilatéral.
